



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 30 / 07 / 2024

Dossier complet le : 30 / 07 / 2024

N° d'enregistrement : F09324P0268

1 Intitulé du projet

Aménagement d'une piste de luge 4 saisons sur la station de ski d'Isola 2000 (commune d'Isola)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Syndicat Mixte Stations du Mercantour

Raison sociale

Syndicat Mixte Stations du Mercantour

N° SIRET

2 5 0 6 0 2 0 5 9 0 0 0 4 1

Type de société (SA, SCI...)

Etablissement Public

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

Estrosi

Monsieur

Prénom(s)

Christian

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44.d Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés susceptibles d'accueillir plus de 1 000 personnes.	Caractéristiques du projet : création d'une luge 4 saisons comprenant une gare plain-pied.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'une luge 4 saisons sur la station d'Isola 2000, qui sera une structure légère métallique sans terrassement, maintenue au sol par crayonnage sur platines support. L'accès se fait par un portique d'entrée puis une passerelle himalayenne.

Une luge 4 saison est un circuit fermé (montée / descente). Depuis la gare plain-pied en aval, les luges montent le long des rails par un système motorisé, puis elles empruntent les rails de descente.

Le projet implique un défrichage sur une surface de 3 560 m² environ.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de luge 4 saisons à Isola 2000 vise à transformer la station en une destination de loisirs toute l'année, en étendant les activités au-delà de la saison de ski traditionnelle.

L'objectif est de diversifier l'offre touristique et de renforcer l'attractivité de la station, en créant des zones d'animation "quatre saisons" et en améliorant les infrastructures existantes. Ce développement stratégique vise à assurer la pérennité de la station face aux défis climatiques et économiques, en proposant une expérience enrichie et variée aux familles et aux amateurs de sports de montagne tout au long de l'année.

En outre, économe en énergie, ce projet s'inscrit au sein des logiques d'un tourisme plus vert et plus respectueux de l'environnement.

Enfin, le remonte-luge étant intégré à l'aménagement, ce dernier est autonome des autres équipements de la station, et notamment des remontées mécaniques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases pour une durée prévue maximum de 14 mois :

- Préparation du site avec déboisement ponctuel,
- Reprises localisées de profil topographique pour l'implantation des supports de rails et de la gare aval,
- Pose des platines support crayonnés au sol (tous les 5 m environ) et des rails de la luge,
- Construction de la gare aval et de la passerelle himalayenne.

L'aménagement sera conduit selon des principes d'aménagement durable. Le guide "Chantier Vert" élaboré par la Métropole Nice Côte d'Azur sera observé durant toute la mise en œuvre de l'opération. Il est le prolongement naturel des efforts de qualité environnementale et de respect des principes du développement durable mis en place lors de la réalisation de travaux. Cette démarche volontaire vise d'une part à limiter les nuisances provoquées par un chantier sur les riverains, les ouvriers et l'environnement et d'autre part à favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle. Cette démarche est issue de la volonté de NCA d'être exemplaire et pilote en matière d'environnement et de développement durable. Ce guide vise à faciliter l'intégration, le suivi et l'évaluation des prescriptions environnementales dans les marchés de travaux.

Il comporte 8 engagements pour des chantiers à faible nuisance : 1. Assurer la bonne organisation du chantier / 2. Limiter les risques sur la santé du personnel / 3. Limiter les pollutions du milieu environnant / 4. Informer les riverains / 5. Informer le personnel du chantier / 6. Limiter les nuisances causées aux riverains / 7. Assurer la bonne gestion, la collecte et la valorisation des déchets / 8. Préserver le patrimoine culturel et naturel.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation, des travaux d'entretien réguliers seront mis en œuvre à la fois au niveau des luges, du passage de câbles et pour l'élagage des arbres à proximité.

Aucun trafic supplémentaire ne sera induit par le projet, qui vise à renforcer l'attractivité de la station hors saison hivernale.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande de permis de construire pour la gare aval et à une demande d'autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Dénivelé	195 m
Longueur montée / pente moyenne montée	515 m / 40,2%
Longueur descente / pente moyenne descente	855 m / 23,8%
Emprise du défrichement	3 560 m ²
Emprise au sol de la gare : bâti fermé / surface couverte (bâti + quai d'embarquement)	100 m ² / 200 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Isola 2000

Localité : ISOLA

Code postal : 0 6 4 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 7 ° 1 5 ' 2 4 " 6 Lat. : 4 4 ° 1 8 ' 7 3 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Isola.
Parcelles G 1224 et AC 59 proparte.

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUm de Nice Côte d'Azur : essentiellement en zone Ns (relative au domaine skiable), et pour petite partie en zone Nt1 (relative aux équipements sportifs et loisirs des stations de sport d'hiver).

⁽ⁱ⁾ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet inséré dans la ZNIEFF 930012659 - Bassin de la Haute Tinée, A proximité de : - ZNIEFF 930020441 - Mercantour, de la vallée des Merveilles à la Haute-Tinée, à 1 km au Sud, - ZNIEFF 930020528 - Mercantour cristallin, à 2,5 km à l'Est, - ZNIEFF 930020135 - Mont Raya - Cayre d'Archas - Mont Giraud, à 3 km au Sud-Est.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station de ski d'Isola 2000 est située dans le massif du Mercantour à environ 2 000 m d'altitude.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans un rayon de 10 km autour du site, aucun Arrêté préfectoral de Protection de Biotope n'a été identifié.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune d'Isola.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc National du Mercantour est situé à environ 1 km de la zone d'étude.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Métropole de Nice Côte d'Azur est concernée par le PPBE II, approuvé par le préfet le 17 juillet 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux monuments historiques et périmètres de protection sont présents sur la commune, dans et aux abords du village d'Isola : - Eglise paroissiale Saint-Pierre (clocher roman) (classée le 15/01/1908), - Maison Gilbert (inscrite le 19/11/1942). La zone d'étude n'est concernée par aucun monument historique, ni périmètre de protection.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone humide est répertoriée à proximité immédiate du projet : Bas-marais de Baisse de la Cabane - Chastillon (06CEN007).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR mouvements de terrain, crues torrentielles et avalanches approuvé le 12 janvier 2006 - en limite de zone bleue A pour le risque avalanches, - partiellement en zones rouge R et bleue T pour le risque inondation,
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- partiellement en zones rouge R* et bleue G pour le risque mouvements de terrains. 90% du linéaire est hors des zones de risques du PPR en vigueur.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire d'Isola comprend un captage d'alimentation en eau potable : la source Combe Grosse. La zone d'étude se trouve en dehors du périmètre éloigné, à environ 4 km à l'Est de celui-ci.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Isola ne possède aucun site ou monument naturel inscrit ou classé.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 1 km de la Zone de Protection Spécial (ZPS) et de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) Mercantour, respectivement identifié FR9310035 et FR9301559.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Isola ne possède aucun site ou monument naturel classé.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau dans les eaux superficielles ou souterraines n'est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique aucun aménagement en sous-sol et aucune fondation profonde.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terres et matériaux extraits seront triés et réutilisés au maximum sur site. Si besoin, une évacuation en décharge appropriée sera mise en oeuvre.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblais/remblais sera recherché dans la conception du projet pour éviter les apports de terres extérieures. Les terrassements sont estimés à au maximum 2 200 m ³ de terres.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas d'augmentation de fréquentation globale de la station qui induirait une consommation d'eau potable ou un rejet d'eaux d'assainissement supplémentaire.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des inventaires écologiques ont démarré au printemps 2024 et sont actuellement en cours. Une pelouse humide est présente à proximité immédiate du projet mais ne sera pas impactée ni directement ni indirectement (alimentation en eau). La chouette Chevêchette a d'ores et déjà été notée dans la zone d'implantation de la luge, tout comme deux espèces de flore protégées. Des mesures sont mises en œuvre pour éviter et réduire les effets potentiels (cf annexe VII notamment) et seront confortées à l'issue des inventaires. Le projet pourra être modifié à la marge pour tenir compte des inventaires re
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à 1 km des sites Natura 2000 les plus proches (ZPS et ZSC Mercantour). Les emprises sont réduites au maximum pour limiter les atteintes aux habitats et espèces présents sur le site et, avec les mesures d'évitement et de réduction prévues, le projet n'a pas d'incidences sur ces sites Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit un défrichement de 3 560 m ² . Ce défrichement sera limité au maximum et concernera l'emprise stricte du projet. Aux abords, des élagages seront réalisés si nécessaires.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gare sera hors risque avalanche et le projet, situé en limite de zone bleue, n'aggrave pas ce risque. Seul le portique d'entrée et la passerelle himalayenne sont soumises aux risques inondation et mouvements de terrain. L'accès à la luge 4 saisons sera fermé en cas de vigilance inondation identifiée. Les accès aux équipements de loisirs sont autorisés en zones de mouvement de terrain, le projet n'est pas de nature à déstabiliser le sol et une étude géotechnique sera réalisée pour définir des protections si nécessaires.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ouverture de l'activité n'induit aucun trafic supplémentaire car cette offre s'ajoute aux différentes autres offres de loisirs sur la commune d'Isola 2000, qu'elle vient renforcer en saison estivale. Le projet captera les flux habituels de résidents vacanciers et excursionnistes sur la station.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux sont susceptibles d'augmenter le niveau de bruit actuel sur la zone, dû aux engins de chantier et à leur déplacement. En phase exploitation, le projet n'engendre pas de bruit en dehors du fonctionnement de la luge.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On constate que les abords de la zone d'étude sont concernés par des niveaux de bruit relativement faible, compris entre 45 et 50 dB(A), voire moins de 45 dB(A), selon l'éloignement à la route. Le projet n'aura pas d'impact significatif.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux peuvent être temporairement source de vibrations. En phase exploitation, le projet n'est pas sujet à engendrer des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par des phénomènes vibratoires.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environnement urbanisé de la station de ski d'Isola 2000.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les déchets seront triés. Par la suite, ils seront soit valorisés sur site, soit collectés par une filière adéquate de valorisation, ou encore, évacués vers une installation de stockage adaptée. Une zone pour déchets dangereux sera également aménagée si nécessaire. En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de déchets.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est incluse dans aucun site classé, inscrit, monument historique ou zone de présomption de prescription archéologique. Le seul traitement paysager sera lié à l'architecture du bâtiment, le défrichage sera limité au maximum et la zone située entre la montée et la descente de la luge ne sera pas aménagée en dehors de l'élagage de certains branches d'arbres.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant le chantier, la circulation et les accès aux abords de la zone sont susceptibles d'être temporairement perturbés. En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de modification des activités humaines. Les terrains du projet ne sont, en l'état actuel, pas utilisés pour l'agriculture ou la sylviculture. Aucune démolition ne sera effectuée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucune évaluation des incidences sur l'environnement requise au titre d'autres législations applicables n'a déjà été réalisée.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures suivantes seront mises en œuvre (nota : elles seront complétées à l'issue des inventaires écologiques en cours) :

- Phase chantier :
 - * ME1 : évitement de la zone humide existante (absence d'emprise projet et chantier + maintien de l'alimentation),
 - * MR1 : application de la charte Chantier Vert de la Métropole Nice Côte d'Azur, intégrant un suivi écologique,
 - * MR2 : balisage et mise en défends des espèces floristiques protégées,
 - * MR3 : adaptation du tracé au maximum en fonction des enjeux identifiés (arbres à cavités, flore protégée ou patrimoniale, ...)
 - * MR4 : limitation des emprises de chantier au strict nécessaire et balisage pour ne pas en sortir, y compris pour les voies de circulation des engins,
 - * MR5 : mesures de préservation des zones semi-naturelles non impactées (bâche étanches, kits anti-pollution, interdiction de déverser ou de rejeter les eaux de chantier dans le cours d'eau...),
 - * MR6 : absence d'abattage des vieux arbres et arbres à cavités identifiés,
 - * MR7 : dispositif préventif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
 - * MR8 : calendrier écologique des travaux en fonction de la phénologie des espèces présentes,
 - * MR9 : réalisation d'une étude géotechnique pour définir les éventuelles mesures de protection vis-à-vis du risque mouvements de terrain,
 - * MR10 : gestion des sols remaniés dans les emprises : ensemencement d'espèces herbacées locales,
 - Phase d'exploitation :
 - * MR11 : dispositif adapté de gestion des eaux pluviales,
 - * MR12 : absence d'éclairage,
-

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des spécificités du projet et des mesures envisagées, il nous semble qu'une évaluation environnementale ne soit pas nécessaire. En effet :

- un inventaire écologique est en cours et a permis d'adapter le projet (éviter la zone humide) et de définir une première série de mesures d'évitement et de réduction, qui seront complétées à l'issue des inventaires, permettant de ne pas avoir d'impacts significatifs sur le patrimoine naturel,
- le chantier sera réalisé dans le respect de la Charte Chantier Vert de la Métropole Nice Côte d'Azur,
- une étude géotechnique permettra de prendre en compte, si besoin, le risque mouvements de terrain,
- le défrichement est limité au maximum,
- aucun éclairage ne sera mis en place et le projet n'induit aucun trafic supplémentaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe VI - Diagnostic environnemental du site	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe VII - Préconisations concernant le patrimoine naturel	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CATALANO

Prénom CARINE

Qualité du signataire Directrice Départementale des Services
des Ressources

À Nice

Fait le 30/07/2024



Signature du (des) demandeur(s)

